



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 18 juin 2024 à 19h00 dans la salle de la mairie

Objet :

- Vote des subventions aux associations
- Travaux de voirie 2024
- Adhésion au service commun d'instruction des demandes d'autorisation en lien avec la compétence « Police de la publicité »
- Admission de dettes en non-valeur
- Recensement de la population 2025 : coordonnateur communal et agent recenseur
- Participation à la prévoyance et mutuel santé pour les agents
- Demande de mise à disposition gracieuse de la salle socioculturelle aux associations
- Questions et informations diverses

Le Maire